

Occitanie : le tri des emballages ménagers et papiers progresse de 3%

En 2022, les habitants de la région Occitanie ont trié en moyenne 73 kg d'emballages ménagers et de papiers, en ligne avec la moyenne nationale. Des données en progression par rapport à l'année précédente, qui se confirment sur l'ensemble des départements. Ces résultats en croissance s'expliquent notamment par la finalisation de la simplification du tri dans la région. Le défi désormais ? Systématiser le geste de tri, pour en faire un réflexe pour tous les Français partout et tout le temps.

Le tri des emballages et papiers progresse dans la région Occitanie

En 2022, les 5,9 millions d'habitants de la région Occitanie ont trié en moyenne 58 kg d'emballages ménagers, soit près de 3 kg supplémentaires par rapport à 2021. En détail, il s'agit de 23 kg d'emballages légers (acier, aluminium, carton, plastique) et de 35 kg d'emballages en verre triés par habitant. Ces chiffres sont en progression avec une augmentation notable de plus de 11 % du tri des emballages légers.

En parallèle, les habitants d'Occitanie ont trié en moyenne 15 kg de papiers graphiques en 2022, un chiffre en baisse de 3% qui s'inscrit dans un contexte de difficultés structurelles de la filière et de baisse du gisement.

Chiffres clés par départements

La hausse du tri des emballages et papiers est confirmée dans la quasi-totalité des départements de la région avec quelques disparités en 2022.

- **Ariège (09)** : chaque habitant a trié en moyenne 83,5 kg d'emballages ménagers et papiers, des performances en hausse + 5,5 % avec une progression importante du tri des emballages légers de 21,5% par rapport à 2021.
- **Aude (11)** chaque habitant a trié en moyenne 80,5 kg d'emballages ménagers et papiers, une performance globale en hausse de 4,5%. Dans le département, on observe deux évolutions notables du tri avec une progression respective de + 9 % du tri des emballages légers et des papiers.
- **Gard (30)** chaque habitant a trié en moyenne 68,5 kg d'emballages ménagers et papiers, une performance globale en hausse de 1,5%. On remarque une progression du tri des emballages ménagers +5%.
- **Haute-Garonne (31)** chaque habitant a trié en moyenne 59 kg d'emballages ménagers et papiers, des performances globales légèrement en hausse de 1%. A noter, la progression de 9,5% du tri des emballages légers dans le département.
- **Hérault (34)** chaque habitant a trié en moyenne 72,5 kg d'emballages ménagers et papiers, des performances globales quasiment identiques à celles de 2021. On note toutefois, une progression notable des emballages légers de 9,5%.
- **Tarn (81)** chaque habitant du département a trié en moyenne 79 kg d'emballages ménagers et papiers, des performances en hausse de + 3 %. Dans le département, on observe une évolution du tri des emballages légers de + 13% et une diminution du tri des papiers de 10%.

- **Tarn et Garonne (82)** chaque habitant a trié en moyenne plus de 78,6 kg d'emballages ménagers et papiers, des performances en hausse de + 3%. Dans le département, le tri des emballages légers a progressé de + 10%.

Zoom sur les projets de la région Occitanie

Classée 10^{ème} région au niveau national, la région a accueilli plusieurs investissements pour améliorer ses performances de tri et développer le réemploi.

Modernisation des centres de tri dans la région Occitanie

Afin d'accompagner les flux liés à la simplification du geste de tri, l'année 2022 a été marquée par les travaux de modernisation de plusieurs centres de tri comme à centre de tri dernière génération « Brugeria Trifyl » qui permet aujourd'hui le traitement de 30 000 tonnes d'emballages ménagers par an (auparavant 17 000 tonnes) pour les 400 000 habitants du territoire. En parallèle, des travaux d'adaptation ponctuelle des centres de tri de Econotre et de Saint-Gaudens ont été menés. Les projets de centre de tri de plus grande taille avancent également à **Bessières (31)** et à **Masseube (32)** avec notamment un centre de tri interdépartemental Gers/Hautes Pyrénées/Sud Haute Garonne.

En 2022, les travaux du centre de tri de la SPL Oekomed rassemblant 7 collectivités de l'Ouest Hérault a démarré avec une mise en service courant 2023 (capacité 30 000 tonnes). Financement Citeo 950 k€ max

Des solutions innovantes pour faciliter le tri hors foyer

Des dispositifs ont été installés dans de nombreux lieux publics de la région pour généraliser le tri sur l'espace public, recycler les emballages issus de consommation nomade et lutter contre les déchets abandonnés.

Toulouse Métropole (31) a déployé des dispositifs de tri dans le centre-ville et dans plusieurs parcs et jardins de la métropole :

- 13 abris-bacs installés dans 4 parcs et jardins de Toulouse et Blagnac
- 38 corbeilles bi-flux et 3 abris-bacs verre dans la ville

La ville de **Banyuls-sur-Mer (66)**, lauréate de l'AMI Citeo pour lutter contre la pollution générée par les déchets abandonnés, s'est engagée dans un plan de prévention et de gestion des déchets. 12 corbeilles compactrices ont été mises en place en juillet 2022. Face à la dynamique du projet réunissant l'Observatoire Océanologique de Banyuls, la société Plastic@sea, les écoles primaires et au succès de « **Banyuls passe au vert** » en 2022, une seconde édition a été organisée durant le week-end de la pentecôte 2023. Le projet mis en place par Banyuls-sur-Mer est exemplaire dans son approche de prévention des déchets abandonnés, en mobilisant les acteurs du territoire et en alliant des actions de ramassage et d'identification des déchets abandonnés. La sensibilisation et communication ont également été des points forts de ce projet.

Le Grand Montauban (82), associé à Citeo et JCDecaux, propose une solution innovante aux citoyens-consommateurs pour leur permettre de trier en dehors du foyer : **le Point Urbain de Récupération**. 1300 kg d'ordures ménagères et 1000 kg d'emballages ménagers et papiers ont été collectés en 6 mois grâce aux 10 bornes installées dans les principales zones de consommations et d'affluence de Montauban.

Citeo poursuit aussi l'accompagnement du **dispositif incitatif Cliink** qui permet de **récompenser le geste de tri** ; il a été mis en place à Béziers Agglo (34), le Grand Montauban (82), le Grand Ouest Toulousain (31), ou dernièrement à Perpignan Métropole (66).

Mise en œuvre d'initiatives en faveur du réemploi sur le territoire

Lauréats de l'AMI réemploi verre, la **scop Oc'Consigne (34)** qui développe une filière de réemploi des emballages de boissons dans l'est de l'Occitanie vient de mettre en fonctionnement une unité de lavage industrielle sur son site de Lattes.

Après deux ans de R&D, le projet **Ibbero Cosmétiques** soutenu par l'Ademe, Citeo et la Région Occitanie, entre en phase opérationnelle. L'implantation de son unité de lavage industrielle unique en France, adaptée au réemploi des emballages en verre dans le secteur de la cosmétique est prévue début 2024 à Montauban, au sein de sa filiale Coveco.

La tarification incitative en marche en Occitanie

La tarification incitative, véritable levier de maîtrise des coûts pour la collectivité, permet d'augmenter les performances de tri. Faiblement déployée dans la région, la dynamique est néanmoins en marche en Occitanie avec la mise en place de la tarification incitative sur plusieurs territoires comme **les Communautés de Communes du Bassin Auterivain et de Coeur de Garonne, le Grand Ouest Toulousain (31) et la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (30)**.

Pour continuer de mobiliser les Français au bon geste de tri, Citeo poursuit ses efforts et lance notamment une nouvelle campagne pour encourager les Français : « [On ne lâche rien !](#) ». Si 89% de Français déclarent trier leurs emballages, seuls 51% le font systématiquement. L'objectif n'est plus d'inciter les citoyens à trier mais de les aider à s'y tenir partout et tout le temps.

Les chiffres clés du tri

Région Occitanie

En 2022, en région Occitanie chaque habitant a trié en moyenne 73 kg d'emballages ménagers et papiers* :

- 23 kg/habitant d'emballages en papier-carton, acier, aluminium et plastique (136 596 tonnes)
- 35 kg/habitant d'emballages en verre (207 168 tonnes)
- 15 kg/habitant de papiers graphiques (89 746 tonnes)

Au niveau national

En 2022, en France, chaque habitant a trié en moyenne 72 kg d'emballages ménagers et papiers :

- 22 kg/habitant d'emballages en papier-carton, acier, aluminium et plastique
- 34,5 kg/habitant d'emballages en verre
- 15,5 kg/habitant de papiers graphiques

Pour retrouver l'ensemble des chiffres clés du recyclage en France, [cliquez ici](#)

*Chiffres arrondis. Chiffres détaillés disponibles dans le rapport d'activités de Citeo sur [citeo.com](#)

Contact presse – Dany Guilbaud

citeo.regions@lamerie-rp.fr | 06 87 58 65 96 – 02 51 24 25 26

A propos de Citeo

Citeo est une entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage. Pour répondre à l'urgence écologique et accélérer la transition vers l'économie circulaire, Citeo s'est fixé 5 engagements : réduire l'impact environnemental des produits de ses clients en ancrant l'économie circulaire et l'écoconception dans leurs pratiques et leurs stratégies ; créer les conditions pour construire les solutions d'aujourd'hui et de demain qui conjuguent performances environnementale et économique ; donner les clés aux consommateurs pour réduire l'impact environnemental de leur consommation ; co-construire et promouvoir les solutions et les positions de l'entreprise, de l'échelle locale à l'international ; cultiver l'engagement de ses collaborateurs au service de sa mission. Depuis la création de Citeo, les entreprises de la grande consommation et de la distribution ont investi plus de 13 milliards d'euros pour développer l'éco-conception, pour installer et financer la collecte sélective et pour créer des filières de recyclage, avec leurs partenaires collectivités locales, filières et opérateurs. Aujourd'hui, 72 % des emballages ménagers et 62 % des papiers sont recyclés grâce au geste de tri des Français devenu premier geste éco-citoyen.